

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23137630

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

18 OCT. 2023

Greffé
Pour le Greffier

N° d'entreprise **0476.998.785**

Nom

(en entier): **NANOCYL**

(en abrégé):

Forme légale: **société anonyme**

Adresse complète du siège: **Rue de l'Essor 4
5060 Sambreville**

Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS

Ce jour, le cinq octobre deux mille vingt-trois.

(...)

Devant **Tim CARNEWAL**, notaire à **Bruxelles (premier canton)**, exerçant sa fonction dans la société "**BERQUIN NOTAIRES**", dont le siège est situé à 1000 Bruxelles, Avenue Lloyd George 11,

S'EST REUNIE

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "**NANOCYL**", ayant son siège à 5060 Sambreville, Rue de l'Essor 4, ci-après dénommée la "**Société**".

(...)

DELIBERATION - RESOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, les décisions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION : Modification de l'article 5 des statuts.

L'assemblée générale décide de modifier le contenu de l'article 5 des statuts en supprimant les paragraphes relatifs aux droits de souscription et décide par conséquent de modifier l'article 5 des statuts comme suit :

" Article 5 – Capital

Le capital est fixé trois millions deux cent deux mille trois cent cinquante-et-un euros quarante-cinq cents (3.202.351,45€). Il est divisé en trois cent vingt-sept millions quatre cent nonante-neuf mille quatre cent vingt-cinq (327.499.425) actions, sans désignation de valeur nominale, représentant chacune un/trois cent vingt-sept millions quatre cent nonante-neuf mille quatre cent vingt-cinquième (1/327.499.425ème) du capital.

(...)

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

(Déposés en même temps que l'extrait : une expédition du procès-verbal, liste de présence, le texte coordonné des statuts).

Cet extrait est délivré avant enregistrement conformément à l'article 173,1° bis du Code des Droits d'Enregistrement.

Tim CARNEWAL
Notaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/10/2023 - Annexes du Moniteur belge